



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 25, No 27

8 juillet 1970

UNE POLITIQUE EXTÉRIEURE AU SERVICE DES CANADIENS

Le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Mitchell Sharp, a déposé, le 25 juin, à la Chambre des communes une série de documents relatifs à la politique extérieure du Canada. Ces documents révèlent à la Chambre les résultats de la révision spéciale de notre politique extérieure que le Premier ministre avait annoncée en mai 1968.

Un document de portée générale expose l'attitude du Gouvernement en matière de politique extérieure. Cinq documents particuliers traitent de façon plus détaillée de la politique canadienne dans les cinq secteurs suivants: l'Europe, l'Amérique latine, la région du Pacifique, les Nations Unies et le Développement international.

Voici quelques notes sur la teneur et la composition des documents:

La politique extérieure du Canada a évolué depuis la Deuxième Guerre mondiale. Elle s'est



L'honorable Mitchell Sharp
Secrétaire d'État aux Affaires étrangères

SOMMAIRE

Une politique extérieure au service des Canadiens	1
Visites et visiteurs	3
Aide aux sinistrés du Pérou	3
Oeuvres d'artistes esquimaux au Centre des Arts	4
Les échanges commerciaux	5
Musique du monde	6
Des professeurs volants	6
Inauguration du port de Roberts Bank	7
Ventes aux compagnies aériennes d'Europe	7
La Compagnie de la Baie d'Hudson au Canada	7
Subventions du Conseil des Arts	8

adaptée à un monde en pleine transformation et aux besoins nouveaux du Canada. Toutefois, un processus d'adaptation empirique ne peut se prolonger indéfiniment. L'heure vient où il faut examiner et réviser à fond une telle politique.

Les présents documents renferment essentiellement les fruits de la révision spéciale de notre politique extérieure que le Gouvernement vient d'effectuer. Ils révèlent les grandes lignes des politiques extérieures du Canada et évoquent la transformation qu'elles sont en train de subir pour relever les défis et profiter des occasions qu'offre un monde en rapide évolution. Dans certains cas, les documents en question exposent les décisions politiques prises par le Gouvernement, par exemple, celles d'accroître la proportion du revenu national à consacrer à l'aide au développement international, d'entretenir des rela-